

Le système moral en islam (partie 1 de 2) : Les normes morales

Description: Les fondements sur lesquels est établi le concept de moralité, en islam.

par iiiiie.net

Publié le 15 Dec 2008 - Dernière mise à jour le 05 May 2013

Catégorie: [Articles](#) > [L'adoration et la pratique religieuse](#) > [Morale et pratiques islamiques](#)

L'islam a établi des droits fondamentaux universels pour tous les hommes, droits qui doivent être observés et respectés en toutes circonstances. Pour assurer que ces droits soient respectés, l'islam fournit non seulement des garanties légales, mais aussi un système moral très efficace. Ainsi, tout ce qui mène au bien-être de l'individu ou de la société est moralement bon et tout ce qui leur nuit est moralement mauvais. L'islam attache une si grande importance à l'amour de Dieu et au respect d'autrui qu'il nous met en garde contre un trop grand formalisme. Dans le Coran, Dieu dit :



« La piété ne consiste pas à tourner vos visages vers l'Est ou l'Ouest ; mais pieux est celui qui croit en Dieu et au Jour dernier, aux anges, au Livre et aux prophètes, et qui donne ses biens, par amour pour Dieu, à ses proches, aux orphelins, aux indigents, aux voyageurs, à ceux qui demandent (de l'aide) et pour libérer des esclaves ; [et pieux est celui] qui observe assidûment ses prières et qui paie la zakat. Et [sont pieux] ceux qui respectent leurs engagements lorsqu'ils s'engagent, et ceux qui sont patients en période de tribulations, d'adversité et de grande tension. Les voilà, ceux qui sont sincères et les voilà ceux qui craignent vraiment Dieu. » (Coran 2:177)

Ce verset nous fournit une très belle description des gens pieux qui craignent Dieu; ils doivent obéir à certaines règles tout en aimant Dieu et leurs frères en humanité.

On peut tirer quatre règles de ce verset :

- a) Notre foi doit être vraie et sincère
- b) Nous devons être capables de démontrer notre foi par des actes de charité envers autrui
- c) Nous devons être de bons citoyens, soutenir des organismes sociaux, etc.
- d) Notre âme doit être ferme et inébranlable en toutes circonstances

Telles sont les normes par lesquelles un mode de conduite particulier est jugé et classé comme bon ou mauvais. Elles sont le centre autour duquel doit graviter la conduite morale. Avant d'établir toute injonction morale, l'islam cherche à implanter dans le coeur de l'homme la conscience de Dieu, qui l'observe en tout temps et en tout lieu. L'homme doit avoir la conviction que même s'il peut se cacher du monde entier, il ne peut se cacher de Dieu; que même s'il peut tromper tout le monde, il ne peut tromper Dieu; que même s'il peut échapper à tout le monde, il ne peut échapper à Dieu.

En faisant de la satisfaction de Dieu l'objectif de la vie de l'homme, l'islam établit les normes de moralité les plus élevées. La révélation étant la source première du savoir, les normes morales sont permanentes et stables, ce qui ne signifie pas que des adaptations ou des ajustements ne peuvent y être apportés, mais cela doit se faire sans tomber dans l'innovation, le relativisme ou la facilité. La moralité, en islam, s'applique dans l'amour et la crainte de Dieu, deux sentiments qui amènent l'homme à obéir aux commandements de Dieu sans aucune pression extérieure. C'est dans sa croyance en Dieu et au Jour du Jugement qu'une personne puise la force nécessaire pour adopter et respecter le système moral de l'islam de façon sérieuse et sincère, avec toute la dévotion de son coeur et de son âme.

L'islam reprend toutes les vertus morales connues et répandues et, dans un bel équilibre, attribue à chacune une place et un rôle appropriés dans le grand tableau de la vie. Le système moral islamique apporte une envergure nouvelle à la vie individuelle et collective et guide l'homme dans toutes ses activités domestiques, civiques, politiques, économiques, légales, éducatives et sociales. Ce système touche à toutes les sphères de sa vie, de son foyer au monde extérieur, de sa salle à manger au champ de bataille et aux conférences sur la paix, bref, du berceau au tombeau. Aucune des sphères de sa vie n'échappe à l'application des principes moraux de l'islam qui font en sorte que les affaires de la vie, plutôt que d'être dominées par des désirs égoïstes et des intérêts mesquins, sont réglementées par des normes morales.

Le système moral de l'islam établit pour l'homme un mode de vie qui se fonde sur tout ce qui est bien et qui rejette tout ce qui est mal. Il encourage les croyants non seulement à la vertu mais à propager la vertu et à éradiquer le vice, à inviter au bien et à interdire le mal. Ceux qui répondent à cet appel forment une communauté qu'on appelle « les musulmans ». Et l'unique objet qui sous-tend la formation de cette communauté (oummah) est qu'elle doit faire un effort collectif pour établir et faire appliquer le bien et pour réprimer et éradiquer le mal.

Nous vous avons donc présenté certains enseignement moraux de base de l'islam, qui s'étendent à différentes sphères de la vie d'un musulman, que ce soit sa conduite personnelle ou ses responsabilités sociales.

Le système moral en islam (partie 2 de 2) : Exhortations

Description: Exemples pratiques de commandements moraux du Coran qui traitent de divers aspects des relations entre individus.

par iiiie.net

Publié le 15 Dec 2008 - Dernière mise à jour le 15 Dec 2008

Catégorie: [Articles](#) > [L'adoration et la pratique religieuse](#) > [Morale et pratiques islamiques](#)

La conscience de Dieu

Le Coran mentionne la conscience de Dieu comme la plus grande qualité que l'on puisse trouver chez un musulman :

« Certes, le plus noble d'entre vous, auprès de Dieu, est celui qui a la plus grande conscience de Dieu. » (Coran 49:13)

L'humilité, la modestie, la maîtrise de ses propres désirs et passions, l'honnêteté, l'intégrité, la patience, la persévérance et le fait de remplir ses promesses sont des valeurs morales sur lesquelles le Coran met l'accent à plusieurs reprises :

« Dieu aime ceux qui sont patients. » (Coran 3:146)

« Et rivalisez les uns avec les autres pour obtenir le pardon de votre Seigneur, et pour un Paradis aussi large que les cieux et la terre, préparé pour les pieux, qui dépensent [de ce que Dieu leur a donné], dans l'aisance comme dans l'adversité, qui contrôlent leur colère et qui pardonnent à autrui. Dieu aime les bienfaisants. » (Coran 3:133-134)

« Ô mon enfant, observe [rigoureusement] la prière! Recommande le bien et déconseille ce qui est mal, et endure ce qui t'arrive avec patience. Telle est la résolution à prendre dans toute entreprise. Ne détourne pas ton visage de tes semblables par mépris (envers eux) et ne foule pas la terre avec insolence; car Dieu n'aime pas l'arrogant infatué de sa personne. Sois plutôt modeste dans ta démarche, et abaisse le ton de ta voix, car la plus détestée des voix, c'est bien celle de l'âne! » (Coran 31:17-19)

Responsabilité sociale

Les enseignements de l'islam relatifs aux responsabilités sociales sont basés sur la gentillesse et la considération envers les autres. Comme une injonction générale demandant aux hommes de se montrer gentils serait susceptible d'être ignorée dans certaines situations particulières, l'islam met l'accent sur des actes de bonté précis et définit les responsabilités et les droits que l'on retrouve dans divers types de relations. Nous sommes d'abord et avant tout obligés envers notre famille immédiate - parents,

époux(se) et enfants - puis envers les autres membres de notre famille, nos voisins, amis et connaissances, les orphelins et les veuves, les pauvres, les autres musulmans, les êtres humains en général et les animaux.

Les parents

L'islam insiste beaucoup sur le respect envers les parents, qui est une partie très importante de la foi d'un musulman.

« Et votre Seigneur a décrété de n'adorer que Lui et d'être bon envers ses parents. Si l'un d'eux ou tous les deux atteignent la vieillesse auprès de toi, garde-toi de leur dire ne serait-ce que « fi! » ou de leur manquer de respect. Adresse-leur toujours des paroles respectueuses. Fais preuve d'humilité vis-à-vis d'eux, témoigne-leur ta tendresse et dis : « Ô mon Seigneur! Sois miséricordieux envers eux, car ils m'ont élevé lorsque j'étais petit. » (Coran 17:23-24)

Autres parents

« Et donne au proche parent ce qui lui est dû, ainsi qu'au pauvre et au voyageur. Et ne gaspille pas tes biens indûment... » (Coran 17:26)

Les voisins

Le Prophète a dit:

« N'est pas croyant celui qui se remplit la panse alors que son voisin a faim. » (*al-Moundhiri*)

« N'est pas croyant celui dont les voisins ne sont pas à l'abri de son comportement nuisible. » (*sahih al-Boukhari*)

Selon le Coran et la sounnah, le musulman a une responsabilité morale non seulement envers ses parents, les membres de sa famille et ses voisins, mais envers l'humanité tout entière, la flore et la faune y compris. Par exemple, chasser des oiseaux et des animaux par pur loisir est interdit. De même, couper des arbres ou des plantes qui portent des fruits n'est pas permis à moins qu'il ne soit vraiment nécessaire de le faire.

L'islam établit donc un système de moralité plus élevé que tous les autres, par lequel l'humanité peut exploiter tout son potentiel. L'islam purifie l'âme de l'égotisme, de la tyrannie, de la dépravation et de l'indiscipline. Il élève la conscience de Dieu chez les croyants, fait d'eux des gens dévoués à leurs idéaux, pieux, abstinentes, disciplinés, qui ne font aucun compromis en ce qui a trait à la vérité. Il rend les gens moralement responsables et développe chez eux une grande maîtrise de soi. L'islam suscite chez les gens la gentillesse, la générosité, la miséricorde, la sympathie, la paix, la bienveillance désintéressée, la justice et la vérité envers toute la création, en toutes circonstances. Il nourrit chez les gens de nobles qualités desquelles ne peut découler que du bien.

L'adresse web de cet article:

<http://www.islamreligion.com/fr/articles/1174/viewall/>

Copyright © 2006-2013 [IslamReligion.com](http://www.IslamReligion.com). Tous droits réservés.